

L'association Kazel-ha-Kazel, terres communes du Pays de Douarnenez, a été créée en 2023 dans le sillon du PAT de Douarnenez Communauté. Elle oeuvre localement pour une agriculture et une alimentation respectueuse de la terre, de l'air, et l'eau, des animaux et des humains.

En tant que citoyen.nes engagé.es sur les problématiques d'alimentation et d'agriculture, nous interrogeons les différentes listes se présentant aux élections municipales pour connaître leurs idées et leurs positionnements sur ces questions. Nous vous serions très reconnaissants de prendre le temps de répondre aux quelques questions ci-dessous avant le 28 février 2026. Nous rendrons publiques les réponses reçues la première semaine de mars. Si vous souhaitez échanger avec nous avant ou après les élections, nous nous tenons à votre disposition.

#### CANTINES

La Loi Egalim de 2018 impose que les cantines s'approvisionnent en produits bio à hauteur de 20 % et en produit de qualité à hauteur de 50 %.

- Pour ce qui est de la (des) cantine(s) de votre commune, savez-vous quels sont les taux atteints ? Si oui, pouvez-vous les préciser ? Si non, savez-vous comment les trouver ? **RÉPONSES : Aujourd'hui seule la Mairie connaît les informations demandées. La volonté de notre liste « KERLAZ POUR TOUS » est de nous inscrire dans une logique de proximité avec des produits si possible locaux.**

- Si vous avez une école publique sur votre commune, allez-vous travailler pour que ces taux progressent ? Si oui, comment ? **R : Oui nous suivront toutes les recommandations et verront avec différents prestataires ceux le plus amènent à répondre aux exigences !**

- Si vous n'avez qu'une école privée sur votre commune, pensez-vous sensibiliser l'institution gestionnaire et les parents pour que ces taux progressent ? Si oui, comment ?

- L'idée d'une cantine communautaire qui fournirait toutes les cantines du Pays de Douarnenez (publiques et privées) vous paraît-elle pertinente ? (cf. projet « Une kantoch pour tous » dans le Cap Sizun) **R : Oui sans aucun doute !**

- Seriez-vous prêt à promouvoir cette idée au niveau communautaire ?

#### PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE - LE BIEN MANGER POUR TOUTES ET TOUS

De nombreuses maladies chroniques apparaissent dans un contexte de précarité alimentaire et de consommation de produits ultra-transformés ; elles altèrent la qualité de vie des personnes, ont des répercussions sur l'emploi et sur les dépenses en santé. **R : Oui, j'ai été à l'initiative (Président de la CC DZ de 2020 à 2023) d'ouvrir une 7<sup>e</sup> présidence avec pour vice-présidente KATELL CHANTREAU.**

- Quelles actions envisagez-vous de pérenniser ou de mener pour lutter contre la précarité alimentaire et favoriser le bien manger pour toutes et tous ?

Certains territoires ont expérimenté les ordonnances vertes permettant aux femmes enceintes d'être sensibilisées à la question des perturbateurs endocriniens et d'avoir accès à des produits bio pendant leur grossesse.

(<https://www.cpts-pays-fouesnantais.fr/ordonnances-vertes/>) **R : Je suis convaincu du bien-fondé de cette initiative, reste à convaincre les Maires de la CC DZ.**

- Cette idée vous paraît-elle pertinente ?

- Seriez-vous prêt à la promouvoir au niveau municipal et/ou communautaire ? **R : Je commencerai à l'échelon municipale pour encourager par l'exemple les réticents.es.**

- L'idée de caisse alimentaire commune (sorte de sécurité sociale de l'alimentation) vous paraît-elle pertinente ? Seriez-vous prêt à soutenir une telle initiative au niveau local ? (<https://www.eco-bretons.info/securite-sociale-de-lalimentation-le-pouvoir-dagir-des-citoyen-ne-s-pour-reprendre-lalimentation-en-mains/>) **R : Tout ce qui peut promouvoir l'accès aux produits alimentaires est à mettre en place !**

- Seriez-vous prêt à réguler voire interdire les publicités pour les produits ultra-transformés dans l'espace public ? **RELOCALISATION DE L'ALIMENTATION R : Évidemment sans enfreindre la loi qui est du ressort de nos députés et sénateurs.**

En France, 6% de ce qu'on mange est produit en proximité.

- Comptez-vous agir pour la relocalisation de l'alimentation et le développement de circuits courts ? Si oui, comment ? **Notre équipe de co-listiers est composée en partie d'acteurs du monde agricole conventionnel et bio.**

#### PRÉSERVATION DES TERRES AGRICOLES

Les terres agricoles sont menacées par l'artificialisation, la diminution de la population agricole, les pollutions et l'érosion.

- Avez-vous réfléchi à la préservation des terres agricoles ? Quelle politique d'urbanisation pensez-vous mener au regard de cet enjeu ? **R : L'enjeu premier est d'améliorer en premier le bien-vivre à Kerlaz, et de réfléchir comment accueillir de nouveaux habitants sans créer des lotissements immondes.**

- Comptez-vous agir pour favoriser la reprise des fermes par des jeunes paysannes et paysans ?

Les modèles agroécologiques (agriculture bio, MAEC,...) ont démontré leur pertinence quant à la préservation des terres, de l'eau et de la biodiversité. **R : Cette réflexion sera un enjeu important pour ce mandat.**

- Souhaitez-vous soutenir ces modèles ? Si oui, comment pensez-vous agir là-dessus ?

Kazel-ha-Kazel a conçu sa gouvernance en permettant la participation des collectivités locales dans un collège spécifique.

- Est-ce que ça vous paraîtrait pertinent que votre commune et/ou Douarnenez Communauté achète une ou plusieurs parts afin d'être acteur dans ce projet collectif ? **R : C'est une réflexion que nous porterons au sein de notre conseil municipal. Je crois en la valeur de l'exemplarité pour amener les autres communes à suivre cette direction.**

#### PAT \*

Douarnenez Communauté s'est lancée dans un PAT en 2021 et dispose aujourd'hui d'un poste de chargée de mission dédié.

- Défendrez-vous l'idée de prolonger le PAT et de pérenniser le poste dédié jusqu'à la fin du mandat ? **R : OUI !**

- Avez-vous repéré dans votre équipe des candidats qui s'engageront dans les groupes de travail en lien avec le PAT. Si oui, qui ? **R : OUI ! pour le QUI, les élections seront le juge arbitre...**

#### REPRESENTATION DANS DES INSTANCES EXTERIEURES

La commune et la communauté de communes ont une voix décisionnaire ou consultative dans un certain nombre

d'instances liées à la gestion du territoire.

• Vous engagez-vous à rendre publiques la liste des instances dans lesquelles elles sont représentées, en précisant les élus mandatés et communiquer les informations émanant de ces instances sous la forme des CR ou autre. R : **Ces éléments sont connus et disponibles lors des élections communautaires, il suffit de se les procurer.**

---

\* Le projet alimentaire territorial (PAT), élaboré par Douarnenez Communauté de manière concertée avec l'ensemble des acteurs du territoire, a fixé 5 axes de travail :

axe 1 Soutenir l'installation de porteurs de projets agricoles et la conversion en agriculture biologique

axe 2 Développer le lien entre producteurs et consommateurs

axe 3 Envisager l'auto production alimentaire

axe 4 Accompagner les modes de changement de mode de consommation (moins carnée, moins transformée)

axe 5 Favoriser à tous l'accès à une alimentation saine et durable